

184 km/h avec un permis récent

L'addition va être salée



184 km/h avec un permis récent

La brigade motorisée de Nogaro a interpellé ce vendredi soir un jeune Auscitain de 18 ans au volant d'une Opel Astra à la vitesse de 181 km/h sur la RN 124, à Vic-Fezensac. Du fait de son permis récent, la vitesse maximum qui lui était autorisée sur cette voie était de 80 km/h . Résultat des courses, si l'on peut dire: retrait du permis de conduire, mise en fourrière du véhicule avec les frais que cela comporte, une amende pouvant aller jusqu'à 1500€ et convocation prochainement au tribunal.